

COMPTE-RENDU DE LA REUNION

AMENAGEMENT DE LA PLACE DU VILLAGE DU 9 SEPTEMBRE 2024

7 PRESENTS

M. le Maire désire que le groupe de travail s'attache à ce stade, de rédiger le cahier des charges.

Vous trouverez donc ci-après le détail tel que défini par le groupe, selon deux axes :

- Modification de l'existant
- Création/Implantation de nouveautés sur la place

DE MANIERE GENERALE

La zone « place du village » telle que vue par le groupe comprend la place actuelle, la zone rond point carré, les commerces.

L'objectif est de limiter au maximum les places de parking (Riverains et cabinet médical en priorité) afin d'amener les piétons à ce lieu.

La sécurité de cette zone comme l'accès de véhicules de secours doit être considéré comme contrainte prioritaire.

L'aménagement/création de ce nouvel espace devra permettre au Marché du mardi soir de continuer à s'y installer, ainsi que des événements comme le vide grenier, ou la buvette et petits stands de la fête de Larra.

MODIFICATIONS DE L'EXISTANT

- Le jeux enfants existants doivent être supprimés de la place actuelle. Le groupe propose de les déplacer à Pièce grande, place des coquelicots.
- Le rond-point carré sera supprimé.
- Le monument aux morts sera déplacé. L'idée de l'installer à côté de la porte du musée sied à tout le monde.
- Compte-tenu du futur espace piéton devant la mairie, la boîte à lettre de La Poste doit être également déplacée.
- Le parking devant les commerces sera réaménagé : augmenter le nombre de place de parking, assurer une continuité avec l'ancienne place (perspective, cohérence de revêtement...)
- La zone « poubelles » proche des commerces sera également inclus dans cette démarche (végétalisation)
- Des places de parking en quinconce seront créées sur la route entre l'école maternelle et l'agence immobilière. Cette solution permettra de ralentir la vitesse des voitures.
- Les lampadaires existants seront déplacés selon la solution choisie.
- Améliorer l'accès entre la mairie et l'église en continuité du projet place.
- Mettre en valeur le parvis de l'église.
- La voirie devra correspondre à une voirie partagée.

CREATION/IMPLANTATION DE NOUVEAUTES SUR LA PLACE

- Une seule aire de jeux pour enfants en bas âges : selon l'emplacement choisi de cette nouvelle aire, si proche d'une rue/route, il y aura nécessité de fermer l'aire. Un petit mur surmonté d'une clôture décorée, par exemple, et équipée d'un portillon.
- Les arbres existants seront conservés. L'objectif est de casser les buses qui limitent leur évolution, augmenter leur base, couvrir cette zone de pelouse et/ou de fleurs/plantes.
- Des bancs et des tables sont à positionner, dans de nouvelles zones d'ombre à créer ou proches des arbres. (Cf. les exemples photos à la fin du document).
- Le groupe propose de vérifier si les deux puits présents (devant le café et derrière la mairie), ne pourraient pas servir à créer un espace « Eau » et à alimenter les plantes et les arbres (Petits canaux ? Fontaine, Puits...)
- Boîte à livres à installer proche des bancs.
- Aménagement de WC public
- Le revêtement de la place devra être continu, de la place actuelle aux commerces, et incluant toutes les zones de ralentissement.
- Des cendriers devront être installés proches des zones bancs/tables.

Nous n'avons pas prévu de nouvelle réunion, attendant un retour sur ce compte-rendu.

Cordialement,

Le groupe



